

**DOMINIQUE NEUMAN**

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 26 septembre 2007

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.)  
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3626-2007.

Modification des tarifs et conditions de transport d'électricité - Contribution aux coûts d'un poste de départ.

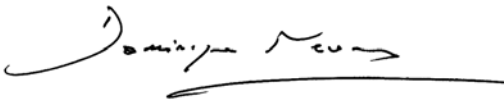
***Preuve de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).***

---

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli la preuve de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* au présent dossier, constituée du rapport d'expertise de Messieurs Jean-Louis Chaumel et Jean-Claude Deslauriers, assistés de Monsieur Romain Nanta (SÉ-AQLPA-1, Document 1), ainsi que leurs *curriculum vitae* respectifs (SÉ-AQLPA-2, Documents 1,2 et 3).

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse, le transporteur, la mise-en-cause AQPER et l'intervenant UMQ.